

CAP réparation des carrosseries

Objectif

Le titulaire de ce CAP dépose, répare et repose les éléments de carrosserie. Il contrôle les structures, prépare et réalise la mise en peinture. Il peut travailler dans un atelier de réparation indépendant ou rattaché au réseau d'un constructeur, ou encore dans l'atelier intégré d'une entreprise ou d'une collectivité territoriale. Par la suite, il peut choisir de se spécialiser dans la peinture des carrosseries ou le contrôle et la remise en ligne des structures. Cette formation remplace le CAP carrosserie réparation. [Replier](#)

- [Dates & lieux \(1\)](#)
- [Contenus](#)
- [Organisation](#)
- [Carte](#)

• Aurillac - Du 02/09/2019 au 09/07/2021

- 8 rue Agricole Perdiguier - 15007 Aurillac
- [IFPP](#) - Tél : 04-71-63-81-81
- Contact : Contacter l'organisme formateur ([Contacter](#)) - Tél : 04-71-63-81-81

Public et financement

Financement	Effectif	Recrutement
Contrat d'apprentissage	--	Ouvert

Public : Jeune

Aire de recrutement : Pays

Programme

Contenu des matières professionnelles

- Analyse fonctionnelle et structurelle y compris lecture de la représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme.
- Les véhicules et leur réparation : le véhicule et ses équipements ; les matériaux ; les assemblages ; la réparation des carrosseries.
- Les fonctions de l'activité de service : communication ; organisation de la réparation ; qualité ; prévention des risques professionnels et tri sélectif des déchets.

Enseignement général :

- Français, histoire-géographie
- Mathématiques, sciences physiques
- Prévention Santé Environnement
- Education physique et sportive

Validation de la formation

[CAP réparation des carrosseries](#)

Niveau de sortie : Niveau V : BEP, CAP

Métiers préparés

[Carrossier/ère](#)

[Contrôleur/euse technique automobile](#)

Modalités pédagogiques

Rythme de formation :

Temps plein

En alternance

Modalité d'enseignement : formation entièrement présentielle

Formation en Centre : 1 semaine sur 2

Durées et rythmes

Durée en centre : 840 h

Durée totale : 840 h

2 an(s) heure(s)

Admission

Niveau d'entrée :

niveau V bis (prequalification)

Recrutement :

Bonne résistance physique - Aptitudes manuelles - Sens de l'équipe Pour les personnes en

situation de handicap, le Centre de Formation d'Apprentis Spécialisé (CFAS) prépare à tous les diplômes de niveaux V et IV ouverts en apprentissage en Auvergne, en collaboration avec les CFA partenaires.

Organisme responsable

IFPP

8 rue Agricole Perdiguier
BP 713
15007 Aurillac

Tél : 04-71-63-81-81

Fax : 04-71-63-81-80

Mail : contact@ifpp15.com

Site web : <http://www.ifpp15.com>

Réf : 03_FI17285

Mise à jour : 14/06/2019
